

Acte de Régularisation des Fonctions de Transition

Référence : J.O. 20251101 **Objet :** Remaniement technique et délégation de pouvoirs du Gouvernement de Transition.

Historique des Mouvements Ministériels

Afin d'assurer la continuité de l'État et l'efficacité des rôles régaliens durant les premiers mois de la transition, les ajustements suivants ont été actés pour répondre aux impératifs professionnels et géographiques des membres du gouvernement :

1. Ministère de la Cohésion Territoriale

- Le rôle a été initialement établi par **Jean-Yves Blondeau**.
- En raison des obligations professionnelles de Jean-Yves Blondeau à l'étranger, une délégation a été confiée à **Timothé Mazzega** pour assurer la gestion de départ.
- Par souci de proximité et de facilité opérationnelle, la fonction a ensuite été officiellement confiée à **Eric Natali**, présent sur le territoire savoisien.

2. Ministère des Affaires Étrangères

- Dans un second temps, la charge des Affaires Étrangères a été partagée conjointement entre **Jean-Yves Blondeau** et **Timothé Mazzega**.
- À la suite de l'indisponibilité croissante de Timothé Mazzega pour des raisons professionnelles, celui-ci a rejoint le **Sénat Souverain** en qualité de Sénateur.
- **Jean-Yves Blondeau** a dès lors repris l'intégralité du portefeuille des **Affaires Étrangères**.

